

Recherches « neutres » et rentes politiques

La recherche scientifique, la pure et fondamentale, a besoin de calme et d'argent. En foi de quoi, le Fonds national, qui encourage cette recherche, déteste la publicité, et consent tout au plus un effort d'information tous les cinq ans, en vue de la nouvelle période de financement. Entre temps, tapi dans deux immeubles jumeaux sis au fond d'un chemin sans issue dans un quartier supertranquille de la ville fédérale, le Fonds national vit à l'abri des petites tempêtes qui agitent les environs du Palais.

D'où lui viennent pourtant les subventions, assorties depuis quelques années de certaines incitations précises. Qui ont nom "programmes de recherche", sortes d'oeufs de coucou pas trop délicatement posés par les politiciens dans le nid du professeur Reverdin et de ses collègues du Conseil national de la recherche.

Douze de ces programmes, axés sur l'obtention de résultats exploitables pour l'élévation du bien-être général, sont actuellement en cours, dont le troisième, lancé en 1975, comprend une étude au titre élégant: Genres et degrés d'indépendance des rentiers suisses — une analyse statistique représentative. L'une des six parties de ce projet, consacrée à la situation économique des personnes âgées, a été livrée aux journalistes la semaine dernière, dans une soudaine précipitation (le texte distribué avait été "rédigé pendant la nuit" précédant la conférence de presse, et naturellement non traduit en français).

Il faut replacer ce zèle publicitaire, étonnant de la part d'une institution scientifique, dans la dangereuse évolution dont il participe objectivement. Depuis qu'en décembre 1972, trois votants sur quatre ont accepté le système des trois piliers de la prévoyance-vieillesse, les attaqués

contre la sécurité sociale n'ont cessé de se multiplier.

Tandis que les milieux économiques empêchaient efficacement la rédaction et la mise en place de la loi sur la prévoyance professionnelle, les chercheurs se penchaient sur les revenus des personnes âgées. On se souvient de l'enquête menée en 1975 à Steffisburg, et peu après au Tessin; en gros, un tiers des bénéficiaires de l'AVS n'en avaient tout simplement pas besoin, sinon pour augmenter encore le volume de leur épargne bancaire.

Les trois sages ont répété cette année qu'il fallait opérer de manière plus nuancée, et surtout viser à davantage de transparence dans le financement des assurances sociales. Et voilà que le Fonds national, par la recherche menée à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne (dirigé par le vigoureux professeur W. Ruegg), publie la plus attentive des études effectuées à ce jour sur les revenus et la fortune des personnes âgées, — comme de l'ensemble de la population.

Bravo pour l'effort de clarification (dont la méthodologie reste à examiner). On sait enfin deux ou trois choses de la Suisse profonde, celle des porte-monnaie et des comptes en banque. Mais que les auteurs de ces travaux éminemment utiles ne fassent pas trop les timides en se réfugiant dans le rôle intenable de "fournisseurs - de - données - pour - décisions - politiques", — comme si la recherche pouvait être neutre, notamment quand elle porte sur des questions sociales. Bref.

Aussi bien, l'idée qui sous-tend cette recherche, après avoir inspiré les trois sages, est celle d'une plus grande efficacité des assurances sociales. L'application de cette exigence à première vue surprenante a effectivement quelque chose de séduisant: l'arrosage indifférencié, peut-être justifiable en période de surcrois-

SUITE ET FIN AU VERSO

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 514 20 septembre 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliard
Yvette Jaggi
Michel Rey

514

Recherches « neutres » et rentes politiques

sance, devient totalement indéfendable au temps des vaches maigres.

Mais il faut voir où mène cette volonté d'obtenir une espèce de "rendement" des investissements sociaux: on quitte le terrain de la prévoyance sociale pour se porter sur celui de l'assistance; les rentes ne constituent plus un droit, mais une faveur que l'on demande; et les économies réalisées se font aux frais de la dignité des bénéficiaires de prestations. Si, parce que dans un cas sur cinq, la rente AVS est "inefficace" et ne répond à aucune nécessité financière immédiate, on ne peut pas la supprimer, sous peine de mettre le doigt dans un engrenage inacceptable: celui qui commence par le plafonnement des prestations sous prétexte de réduire les subventions et de soulager les caisses publiques, et qui finit par le plafonnement des cotisations et la suppression de toute solidarité.

CES PAUVRES HONTEUX

Pour dissimuler leur attaque frontale, les destructeurs de la prévoyance sociale généralisée se montrent partisans d'une certaine augmentation des prestations complémentaires. Voilà qui est fort généreux, mais ne fera que souligner le caractère humiliant des mesures d'assistance. D'ailleurs les chercheurs de l'Université de Berne l'ont bien vu: près du tiers des personnes âgées qui auraient droit à des prestations complémentaires s'abstiennent de les demander, par ignorance ou par honte; environ 35000 personnes ou couples se trouvent dans une telle situation, vivant cachées pour la plupart dans les villages ou les régions de montagne. En relevant le niveau de revenu au-dessous duquel on peut demander les prestations complémentaires on multipliera inévitablement le nombre de ces "pauvres honteux"

qui gonflent les bataillons miséreux du quart monde.

Et que dire des femmes qui, mariées à des époux âgés de moins de 65 ans, reçoivent une rente individuelle avant leur conjoint? On sent bien qu'aux yeux de certains, les 1500 millions versés à ces femmes semblent carrément jetés par les fenêtres! Sinon, comment expliquer que, dans la documentation remise lors de la conférence de presse, ce milliard et demi soit le seul montant extrapolé à l'échelle nationale parmi une foule de moyennes concernant les individus et les couples?

Très significatifs aussi, les chiffres relatifs aux budgets des rentiers, qui dépensent leur argent d'une manière bien particulière, en tout cas nettement différente des moyennes chères à l'OFIAMT. Selon cet Office, les dépenses pour l'alimentation, le logement (y compris le chauffage) et la santé ont représenté tout juste un tiers du budget familial en 1976, tandis que l'étude sur les rentiers montre que ces derniers consacrent plus de deux cinquièmes (42%) de leurs dépenses à ces mêmes postes. Sachant que la structure des budgets familiaux vue par l'OFIAMT sert de base pour le calcul de l'indice des prix, lequel sert de principale référence pour l'adaptation des rentes AVS, on cesse de trouver stupide l'idée d'un indice des prix distinct pour les personnes âgées, — comme cela s'est fait à Zurich jusqu'en 1976. Mais voilà, sur ce point, l'OFIAMT tient bon: pas d'indice partagé, tous les consommateurs à la même aune! Ces messieurs sont évidemment moins stricts sur les principes quand il s'agit du prix des produits pétroliers.

FUITES PATRONALES

Du point de vue chiffres et données, la recherche entreprise sur la situation économique des personnes âgées est assez riche pour alimenter encore pas mal de discussions et de réflexions. Mais dans quel sens, à quelle fin? On peut le

deviner en se rappelant que les résultats ont été sortis en toute hâte, après de multiples fuites, notamment dans la presse patronale ("L'Ordre professionnel" en tête) et sous la pression de quelques hommes politiques bien profilés outre-Sarine (Otto Fischer en tête). M. Hürlimann et l'Union syndicale vont devoir s'accrocher pour résister à tant d'assauts conjugués. Un sujet d'entente pour l'épisodique coalition rouge-noire.

COMMUNICATION

Imposer des limites à l'appétit audio-visuel

Ce n'est pas encore la guerre des radios. Mais elle pointe le bout de l'oreille. C'est le moins qu'on puisse dire. La rapidité avec laquelle l'éditeur Jean Frey — l'un des trois grands de la presse suisse — s'est mis sur les rangs après l'annonce du lancement de "radio Schawinsky" est révélatrice: le monopole accordé à la SSR fait aujourd'hui office de couvercle sur une marmite où bouillonnent de puissants appétits audio-visuels (Jean Frey sur la piste, Ringier et Lousonna, pour ne citer qu'eux, resteront-ils en rade?)

L'heure est aux stations privées installées à l'étranger pour "arroser" certaines portions choisies du public d'auditeurs helvétiques. Nul doute que l'objectif final soit le partage du gâteau à l'intérieur même des frontières nationales. Replacées dans cette perspective, les escarmouches actuelles révèlent le sens de la plupart des attaques dont la SSR fait l'objet de plus en plus fréquemment à propos du contenu de ses programmes; on s'en prend à un prétendu manque ponctuel d'objectivité, mais on prépare en réalité le terrain pour les ondes commerciales...

Jusqu'ici l'autorité de surveillance, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie affecte une certaine sérénité. C'est à peine si on souligne, la mine

boudeuse, que l'initiative de l'ancien rédacteur en chef de la "Tat" est inopportune, au moment où la "conception globale" des médias est loin d'être sous toit... Comme si les promoteurs allaient se borner à suivre le train-train législatif et réglementaire des spécialistes fédéraux!

Ce qui est certain, c'est que, alors même que le "danger" ne date pas d'aujourd'hui, ni même d'hier, on voit les autorités responsables réagir au coup par coup, sans qu'une stratégie – fût-elle seulement d'attente – d'ensemble ne se révèle en aucune façon. Comme si la Suisse, en ce domaine se lançait dans l'inconnu. Comme si les expériences faites ailleurs ne la concernaient pas.

Voyez pourtant la Grande-Bretagne! Quelques rappels historiques à titre de points de repère. 1964-1967, la toute-puissante BBC, qui exerce en fait un monopole des émissions de radio en Grande-Bretagne subit l'épreuve de la concurrence: c'est le temps des stations pirates, spécialisées dans la musique pop et qui déversent leurs programmes à partir de bateaux ancrés hors des eaux territoriales. Le mouvement est lancé et on peut penser qu'il sera irréversible. Les Anglais s'attellent alors à la mise au point d'une formule qui mérite qu'on s'y arrête, même si elle fait l'objet au parlement britannique de périodiques remises en cause (notamment au gré des changements de couleur de la majorité); en 1972-1973, la solution a pris forme; elle réalise un compromis entre les intérêts du secteur privé et ceux de la BBC et institue en somme deux organisations de radio locale concurrentes.

D'un côté bien sûr la BBC qui a tout fait pour garder l'initiative: elle créait sa propre radio locale en 1967 déjà... Lui est acquis un réseau local comprenant vingt stations installées dans les grands centres comme Londres ou Birmingham, mais aussi à Oxford ou Blackburn. Les programmes couvrent là une actualité typiquement locale, culturelle, informative (des "services", l'état des routes, les achalandages des marchés), les "vides" étant comblés (faute de moyens, la redevance radio-tv n'a pas été aug-

mentée pour l'occasion) par des émissions provenant du fonds national.

De l'autre côté les promoteurs privés auxquels on concède une certaine liberté d'action mais qui restent en quelque sorte en "liberté surveillée". Ce sont, nous semble-t-il, les limites imposées à l'activité des radios "indépendantes" qui méritent en Suisse quelque attention au moment Frey et consorts commencent à montrer les dents.

Echaudés par certains excès américains, les Britanniques tentent en effet de préserver un niveau minimum de qualité de leurs radios locales "indépendantes" (ou commerciales). Celles-ci sont – première précaution – coiffées par un organisme officiel (onze membres nommés par le secrétaire d'Etat à l'Intérieur et responsables devant le Parlement de la radio et de la télévision commerciales), l'Independent Broadcasting Authority (IBA). C'est lui qui accorde les concessions, dont la durée n'excède pas trois ans pour une station et une localité données. C'est lui qui construit et fait fonctionner (moyennant redevance) les émetteurs (implantés de façon à empêcher les brouillages et les interférences). C'est lui qui apprécie les rapports des "conseils locaux consultatifs" créés dans chaque zone d'émission pour suivre la marche des stations (19, au maximum).

Mais ce n'est pas tout: cette "haute-surveillance" se double de l'application de règles pratiques, très strictes: deux d'entre elles sont particulièrement révélatrices:

– Ainsi "pour éviter que les sociétés de radio (1) locales ne tombent entre les mains de groupes financiers ou ne constituent des chaînes de radio locale ou des groupes de média (journaux plus télévision plus radios), la loi restreint la participation de certains secteurs industriels au capital de ces stations, ou même l'interdit; l'agence de publicité, les fabricants de disques, les éditeurs de partitions de musique ne peuvent détenir d'actions de ces radios; de

plus afin d'éviter qu'un éditeur de quotidien régional n'acquière le monopole de l'information dans une région, sa participation est limitée à 12% du capital; des dispositions analogues empêchent la constitution de radios locales ou de groupes de presse associant journaux et radios" (2)

– Ainsi, pour empêcher que la publicité ne devienne trop envahissante, elle en limite le temps d'antenne à neuf minutes par heure; par ailleurs, est prohibée la publicité politique ou religieuse, de même que celle concernant le tabac, les agences matrimoniales et les détectives privés; des normes particulières s'appliquent en outre au secteur pharmaceutique et médical et à l'emploi d'enfants dans les messages publicitaires (un service spécialisé de l'IBA est chargé des contrôles).

(1) Quelques lignes extraites du numéro de janvier 1978 de "Presse Actualité" (5 r. Bayard, 75380 Paris) qui publiait une petite somme très instructive sur le sujet.

(2) Parallèlement on favorise l'ouverture aux intérêts locaux: des syndicats ouvriers, des coopératives de consommation, des associations diverses ont investi (les 19 stations sont possédées à environ 75% par des intérêts locaux).

TRANSPORTS

Face au TCS

L'Association suisse des transports (AST), club d'usagers lié aux mouvements écologiques, a pris un bon départ (DP 496).

A Genève, par exemple, une section cantonale est sur le point d'être créée. Assemblée constitutive: mardi 25 septembre. 20 h. 30, Carnotzet de la Brasserie Internationale (place du Cirque), si vous voulez tout savoir!

Une occasion pour les "frustrés" du Touring Club Suisse et de l'Automobile Club de Suisse de se rassembler pour promouvoir les voies piétonnières et cyclables, les transports publics et la lutte contre les nuisances de la priorité à la bagnole. Et ce, sans perdre de vue les prestations (dépannage, assurance juridique, entre autres) de l'AST!

Electronique : préparer la rupture

“Pour éviter des évolutions malencontreuses en matière d'innovation, de technologie et d'investissement”, le Vorort compte donc sur le fonctionnement pur et dur de l'économie de marché (cf. DP 513). Est-ce ainsi que la Suisse absorbera par exemple les contre-coups inévitables à l'introduction massive de l'électronique dans les circuits de production et de consommation? Nous posons la question la semaine passée, en fixant d'ores et déjà quelques points de repères dans deux domaines: le marché de l'emploi et l'électronique elle-même envisagée sous l'angle économique. La suite ci-dessous. (Réd.).

Rares sont les spécialistes qui se sont risqués, jusqu'ici, à cerner le champ d'application de l'électronique. C'est que les possibilités offertes sont innombrables: des secteurs aux caractéristiques aussi dissemblables que l'industrie, l'administration ou les “services” seront à coup sûr “touchés”. En première ligne, les transports, les communications, la distribution, les banques, les assurances auront besoin à court ou moyen terme de la micro-électronique. En Allemagne fédérale, pour donner un ordre d'idées, une étude menée très sérieusement sur la base de 2,7 millions de places de travail dans les bureaux révélait que 43% d'entre elles pouvaient être standardisées et 25 à 30% automatisées. Même son de cloche dans les milieux français compétents: l'introduction de l'électronique dans l'économie d'outre-Jura va signifier la fin de la création d'emplois dans les “services” et un développement de la production industrielle à effectifs constants (les pronostics sont plus réservés pour les petites et moyennes entreprises).

Peut-être est-ce dans le secteur des “services” qu'on voit le mieux immédiatement les raisons d'un avènement sans partage et que rien ne saurait freiner: la technologie électronique s'avère de moins en moins coûteuse tandis que les possibilités d'application à petite échelle se multiplient et que l'augmentation des performances est constante. Mais ailleurs aussi tous les diagnostics semblent concorder (avec des nuances, bien entendu): l'accroissement du potentiel de production est pratiquement partout patent, les effectifs du personnel vont en diminuant alors que “le ratio capital investi/unité d'output reste stable ou ne croît que faiblement”.

DIAGNOSTICS CONCORDANTS

Quelques chiffres qui valent bien une plus longue démonstration?

En Allemagne fédérale toujours, dans l'industrie des équipements et machines de bureau une étude centrée sur les conséquences de l'introduction de l'électronique a mis à la fois en évidence:

- une augmentation de la production de 48,9%,
- une diminution du nombre des personnes occupées de 25,8%,
- et un accroissement de la productivité par heure de travail de 10,5%.

C'est bien aux mêmes conclusions qu'on parvient en suivant l'évolution de l'industrie horlogère en Suisse de 1974 à 1978: le total du personnel occupé est passé de 76.388 à 52.669 personnes, soit une diminution de l'ordre de 30%, tandis que la productivité, elle, “s'améliorait” fortement, plus 25%! On dira bien entendu que l'irruption de l'électronique n'est pas ici seule en cause; il n'empêche: cette révolution industrielle a certainement beaucoup plus pesé sur ces résultats que les restructurations intervenues dans la branche depuis quelques années.

Bref, il n'est pas trop risqué, dans de telles

conditions économiques, démographiques et sociales de prévoir une rupture. Résumons!

ÉQUILIBRE ROMPU

Jusqu'au début des années septante, les progrès remarquables de la productivité dans l'agriculture et l'industrie ont permis d'accroître la capacité concurrentielle de ces deux secteurs et ont entraîné un dégagement de personnel. Mais si les demandes d'emploi se multipliaient (main d'œuvre disponible, pression démographique, nombreuses femmes en quête d'emploi), elles étaient largement satisfaites dans le secteur des services, caractérisé par un développement rapide et un faible taux de productivité. C'est ce mécanisme-là qui est en voie de rupture.

“Grosso modo”, les effets de l'électronique sur le marché de l'emploi se traduisent aujourd'hui déjà dans une tension entre deux pôles: d'un côté, une main d'œuvre mise en “disponibilité” après l'enregistrement des gains de productivité engendrés par la nouvelle technologie, de l'autre côté une multiplication des débouchés, favorisée par une amélioration de la compétitivité. Cette tension est d'autant plus préoccupante que si les compressions de personnel sont presque chose acquise dès le début du processus, les nouveaux débouchés sont eux plus hypothétiques et surtout plus lents à porter des fruits. Faut-il rappeler que ces mutations technologiques s'inscrivent, pour les pays industrialisés comme la Suisse, dans une période à faible taux de croissance, où la propension à investir est toujours plus faible et plus incertaine?

POUR UNE POLITIQUE STRUCTURELLE

Il reste que si les prévisions à court terme se réalisent, ce sont environ 100.000 nouveaux emplois que l'économie suisse devra créer ces dix prochaines années... Va-t-on laisser jouer les mécanismes “naturels” de l'économie de

marché? En l'absence d'une solution de rechange, le Vorort fera certainement valoir cette thèse avec succès, avec les conséquences déjà prévisibles que cela aura sur le taux de chômage (prédominance du capital). Mais si, contrairement aux vues du plus important groupe helvétique de pression économique, une politique structurelle devait être envisagée, alors elle devrait au moins comporter les volets suivants (la liste n'est pas exhaustive) au chapitre électronique, puisque c'est celui que nous avons choisi comme test:

– Un bilan d'abord s'imposerait, celui des premières mesures prises par la Confédération, les cantons et l'économie privée: programmes d'impulsion dans le domaine de la technologie de l'électronique, programmes de recherches théoriques et appliquées, accès aux banques de données;

– Pour préparer le terrain, deux études primordiales: une analyse détaillée des effets de l'introduction de l'électronique en particulier sous l'angle de l'emploi; elle devrait être menée en termes de filières de production (pour chaque type ou groupe de produits, il s'agirait d'examiner les différentes opérations techniques et économiques qui conduisent à leur production afin de déterminer dans la mesure du possible lesquelles sont menacées ou valorisées par la technologie électronique) (1). De même devrait être menée une étude des modalités de captage et de maîtrise de la nouvelle technologie, de son utilisation par les industries traditionnelles et de son application à de nouveaux développements. A la clef de ce travail, une certaine indépendance économique de la Suisse.

– Un groupe de trois préoccupations majeures trouveraient, dans cette perspective, leur place: 1. Comment faire bénéficier de l'électronique les petites et moyennes entreprises, autour desquelles s'articule le tissu industriel et ter-

tiaire de notre pays (des études menées en France révèlent qu'à l'avenir la majorité des emplois industriels créés seront le fait de petites et moyennes entreprises)?

2. Comment utiliser l'électronique pour favoriser une croissance qualitative (expansion contrôlée des secteurs tels que la protection de l'environnement, les économies d'énergies, les loisirs ou l'éducation)?

3. Comment canaliser les effets de l'avènement de l'électronique vers une diminution du temps de travail?

DEUX CAPS A DOUBLER

– Enfin, deux caps délicats à doubler seraient mis en lumière:

1. La révolution industrielle que recouvre l'affirmation de l'électronique doit s'accompagner de la mise en oeuvre d'une politique active de recyclage et de réintégration de la main d'oeuvre; c'est à ce seul prix qu'il sera possible d'assurer le plein-emploi; dans ce domaine comme dans d'autres – faut-il le noter – les mesures sont encore ponctuelles et peu coordonnées, les orientations générales pratiquement inexistantes.

ANNEXE

Marché de l'emploi: la dette suisse

Met-on l'accent sur un certain fléchissement, en Suisse, d'industries ayant eu jusque-là pignon sur rue? Aussitôt est invoquée la concurrence acharnée que font à notre pays certains Etats du tiers monde, situés notamment dans l'Est asiatique. Il n'est pas question de nier un mouvement général vers un transfert des lieux de production dans l'horlogerie ou le textile, pour ne citer que ces deux cas, particulièrement frappants. Mais qu'en est-il exactement

2. Jusqu'ici les grands bouleversements technologiques ont plutôt été liés à une centralisation des activités économiques, centralisation dont on découvre progressivement les tares. Dans ce domaine, les effets de l'électronique sont encore loin d'être connus.

FIN

(1) Mutations technologiques et structurelles et développement régional: "le cas de la région horlogère suisse", D. Maillat, D. Held, L.M. Boulianne. Communication présentée au congrès de l'Association internationale de sciences régionales, Fribourg 1978.

Pour compléter la réflexion sur ces sujets capitaux, consulter notamment les ouvrages qui ont inspiré ces lignes:

– "L'informatisation de la société", Simon Nora et Alain Minc, Paris, Documentation française 1978.

– "Microelectronics = a new dimension of technological change and automation", Günter Friedrichs, Bulletin d'information no. 2, Nationales Forschungsprogramm Regionalprobleme in der Schweiz.

– "Mikroprozessor – ein Baustein verändert die Wirtschaft", Robert Weiss, "Finanz und Wirtschaft", 28.6.1978.

du bilan global au chapitre du marché de l'emploi dans les relations de la Suisse avec le tiers monde? "Partenaires", le trimestriel d'Helvetica, la "Gazette de l'Association suisse d'assistance technique", faisait il y a peu le point, sous la plume de Richard Gerster, de ce problème très controversé. Ci-dessous, quelques thèses défendues dans ce stimulant et intéressant travail (1).

PEU DE CONCURRENTS

Thèse 1. S'il y a concurrence imaginable c'est avec un petit nombre seulement des pays du

SUITE ET FIN AU VERSO

Marché de l'emploi : la dette suisse

tiers monde, les "NIC", pays nouvellement industrialisés, soit le Brésil, le Mexique, la Corée du Nord, Taïwan, Singapour, Hong Kong, et en Europe, la Yougoslavie, l'Espagne, la Turquie, le Portugal et la Grèce. Les précisions de Richard Gerster à ce chapitre: "Les exportations des "NIC" vers les pays industriels riches ont passé de 1 milliard de dollars en 1963 à 33 milliards en 1977. Dans le même laps de temps les importations des "NIC" en provenance des pays industrialisés passaient de 5,5 milliards de dollars à 52 milliards. Malgré leurs efforts pour s'industrialiser les "NIC" n'ont pu amener leurs exportations au niveau de leurs importations. En comparaison avec la production totale des pays riches, les importations provenant de ces onze "NIC" ne représentent même pas un pourcent. C'est donc bien un phénomène marginal. Le même tableau est valable pour la Suisse. Nos importations en provenance des "NIC" ont atteint environ 1,6 milliards de francs en 1978. En contrepartie, grâce à nos exportations dépassant 4 milliards de francs, les "NIC" occupent dans notre balance commerciale une place tout à fait comparable à celle des pays de l'Opep par exemple, qui passent pour l'Eldorado dans les pays à la recherche de débouchés à leurs productions industrielles".

EXPORTATIONS ET CHÔMAGE

Thèse 2. La Suisse a combattu le chômage menaçant par une promotion de ses exportations. Aujourd'hui, examinée sous cet angle, sa position est très favorable par rapport au tiers monde lui-même: quelque 120.000 places de travail dépendent en Suisse directement des exportations vers le tiers monde et 100.000 autres indirectement. Si le textile helvétique

souffre bien sûr de la concurrence des importations en provenance du tiers monde, on admet par exemple que 90% de notre production de machines textiles est exportée (en 1976, parmi les vingt clients les plus importants amateurs de machines à tisser helvétiques, on trouvait sept des onze "NIC").

DE RICHES CLIENTS

Thèse 3. La course à l'exportation exige de

PLACES DE TRAVAIL EN SUISSE (1978) ET EXPORTATIONS VERS LE TIERS MONDE

Branche	Chiffre d'affaires global (millions SFr.)	Employés dans la branche	Exportations dans les pays en développement (millions SFr.)	Places de travail déterminées par les exportations dans les pays en développement
Industrie horlogère	3'430	52'669	1'450	22'300
Industrie métallurgique et des machines	26'600	316'670	4'860	57'900
Industrie chimique	10'700	61'502	1'925	11'100
Restant, ainsi que secteurs primaire et secondaire			1'360	17'000
Place financière Suisse			520	7'300
Tourisme			200	4'000
Secteur des services restant			445	7'400
Total				127'000

Si on ajoute à ce total de 127.000 places de travail dépendantes des revenus directement liés aux exportations dans les pays en développement, quelque 110.000 autres liées indirectement, c'est donc un Suisse sur seize qui doit son emploi, d'une certaine manière, à la capacité helvétique d'exporter vers le tiers monde. Parle-t-on de la "ruine" du marché de l'emploi à travers les importations de la Suisse en pro-

riches clients. Ainsi les pays de l'Opep. Les pays en voie de développement, eux, ont recours au crédit — officiel ou privé — pour continuer à importer: la dette globale du tiers monde (dons non compris) se monte actuellement à quelque 300 milliards de dollars, dont la moitié supportée par les "NIC". Ce rapport de forces tout à fait inégal alimente, dans le tiers monde, les convictions des partisans d'un désengagement des pays en développement des pays industrialisés. Ce qui est certain, c'est

venance du tiers monde? Admettons que ces 4,2 milliards de francs (voir plus haut) en provenance de ces pays défavorisés ont peut-être fait perdre 47.000 places de travail. Il reste que la Suisse, dans ses échanges avec le tiers monde peut se prévaloir d'un bénéfice net de 80.000 places de travail (probablement davantage en réalité).

qu'à moins par exemple de renoncer purement et simplement au remboursement de cette dette, les pays du Nord exportateur vont à l'impasse et compromettent leur propre marché de l'emploi: plus de clients assez riches pour payer, de moins en moins d'exportations...

ÇA COMMENCE ICI

Thèse 4. Indépendamment de la réalisation d'un nouvel ordre économique international – pourrait-il déboucher sur une véritable stratégie d'équilibre social planétaire? –, toute stratégie offensive commence par des mesures de politique intérieure. Richard Gerster:

– “Au lieu de promouvoir l'exportation, les pays industriels doivent mener une “politique structurelle active” en faveur de l'établissement de nouvelles branches de l'industrie dans les régions intéressées. Et par exemple c'est ici que pourrait être classé le “programme d'impulsion” du Conseil fédéral. Ce soutien au changement de structures devrait également freiner la dépendance croissante vis-à-vis de l'étranger.

– “Il faudrait étudier une “déprivatisation” de l'exportation des capitaux vers les pays en développement en la soumettant par exemple à l'octroi d'une autorisation. Le tiers monde finance de plus en plus ses importations grâce à des crédits privés. L'endettement s'en aggrave de façon incontrôlée, sans que le public puisse dire quoi que ce soit sur cette épée de Damoclès qui menace nos propres places de travail”.

(1) “Partenaires” no. 76 (adresse utile: c.p. 522, 1001 Lausanne). Le dossier en question est complété par un face à face Retornaz, directeur de la Fédération horlogère suisse, et Ghelfi, secrétaire de la Ftmh.

L'ÉNERGIE C'EST NOTRE AFFAIRE

Schaffhouse par exemple

L'Union des centrales suisses d'électricité proclame: “seul le nucléaire est prêt à remplacer le pétrole à l'heure actuelle!”. “Non!” répond la Fondation suisse pour l'énergie qui vient de publier un nouveau rapport fort intéressant (no. 8). Cette étude contient de nombreuses idées neuves, ce qui est considérable dans un domaine où courent déjà un certain nombre de poncifs. Notons par exemple cette proposition visant à créer des “installations collectives de chaleur” dans les quartiers d'habitation.

On sait en effet que dans beaucoup de villes suisses, la couverture des pointes de consommation d'électricité pose un problème important aux Services Industriels. Grâce à ces “installations collectives” d'une puissance totale de 10 Mégawatts (par exemple 20 moteurs de 250 kw et 50 moteurs de 100 kw actionnés au gaz naturel ou au mazout), on pourrait d'une part chauffer le

volume correspondant, au moyen de pompes à chaleur, et d'autre part couvrir aux heures de pointe environ 3% de la consommation d'électricité de la ville de Schaffhouse (1). Les industries, par leurs petites centrales chaleur-force pourraient également fournir un apport non négligeable et rentabiliser en même temps leur installation en vendant le courant aux SI; ces derniers piloteraient cette production décentralisée par un réseau de contrôle de la qualité des phases.

Une petite ville d'Allemagne fédérale a déjà expérimenté ce système.

Et ce n'est qu'un des seize chapitres de cette étude originale!

Pour le moment, la brochure (soixante pages), condensé du rapport de la FSE (trois cents pages) n'est disponible qu'en allemand (fr. 15.— pour les non-membres) auprès du secrétariat de la FSE: Auf der Mauer 6, 8001 Zurich (01 69 13 23), ou à la librairie 2000 (case postale 36, 8910 Affoltern a. A.).

(1) La Ville de Schaffhouse comptait environ 35.000 habitants en 1975 et 14.000 logements.

FEMMES

La tristesse de Mme Edmond

La dernière nouvelle de notre ami Gilbert Baechtold (DP 511), “Mme Edmond a la tristesse de...” nous a valu comme de juste un certain nombre d'interpellations. Voici par exemple les petites notes transmises, en guise de réponse, par une lectrice (Réd.).

Madame Edmond, divorcée: où est la tristesse? Depuis la mort de son mari, il y a quelques mois, elle n'a plus de revenus. Bien sûr, la pension alimentaire a tari après le décès. Alors elle timbre à l'office

de chômage. Et elle lit tous les jours les journaux, coche les offres d'emplois et y répond péniblement. Curriculum vitae: née en 1930, de 1948 à 1952 dactylo, à partir de cette date ménagère, l'éducation de trois enfants, la prise en charge du père âgé. Les employeurs ne répondent même pas.

Et Dodo, “le monsieur qui s'occupe d'elle”? Avant de le connaître, lorsque son ménage commençait à mal aller, elle a cherché du travail. On lui a reproché son âge, l'absence de formation professionnelle, des difficultés psychiques à s'intégrer à une équipe, son enfant souvent malade. Alors un Dodo ou un autre. C'est beau l'amour.

Alternative outre-Sarine

Le compte à rebours a été lancé depuis des mois, mais cette fois ça y est: la Suisse allemande est sur le point de découvrir un nouveau bi-mensuel de gauche (nous avons suivi la gestation de cette tentative dans ces colonnes), fruit de la fusion de "Focus" et de la "Leserzeitung" — "le journal qui appartient à son lecteur" —. Inutile de dire que DP suivra avec une exceptionnelle bienveillance la naissance de "Tell" — puisque ce sera là le nom de cette publication —: les enjeux d'une telle entreprise sont évidemment d'une importance cruciale, faire entendre une "autre" voix dans le concert de la presse nationale, de plus en plus polarisée sur les tirages s'appuyant sur les réserves de lecteurs des grands centres urbains, devenir le lieu de parole de toutes sortes de "déviant", spécialement actifs et nombreux en Suisse allemande, promouvoir une information critique et indépendante face à la puissance des informateurs traditionnels. L'existence même d'une expérience de ce genre "outre-Sarine" est capitale pour la Suisse romande, de plus en plus à l'écoute de l'actualité bernoise, bâloise et surtout zurichoise.

Jusqu'à plus ample informé, "Tell" semble s'être donné les moyens d'entreprendre sa tâche avec sérieux: cinquante collaborateurs réguliers et huit postes de journalistes à plein temps. Comme toujours dans le petit monde de la presse alternative, la gestion et le financement du journal seront au centre du débat sur le développement de l'expérience (un but avoué dès maintenant: passer le plus vite possible à l'hebdomadaire) pour des mois. De ce côté-là, "Tell" part sur des bases appréciables: on compte sur 7000 abonnés (les fichiers d'abonnés de "Focus" et de la "Leserzeitung" se recoupent certainement) et un tirage de 10000 exemplaires dès le départ. (Au numéro: fr. 2.50; abonnement annuel: fr. 50.—).

Une adresse utile dès le 1er octobre: Baslerstr. 106, 8048 Zurich-Altstetten.

— Dans la dernière livraison de la "Revue syndicale suisse", organe mensuel de l'Union syndicale suisse (no. 8/1979, adresse utile: Monbijoustr. 61, 3007 Berne), une somme signée Beat Kappeler sur le thème "Transferts de production dans le tiers monde, solidarité ou concurrence". Des chiffres qui diffèrent un peu de ceux que nous citons en page 6 de ce même DP à partir du travail paru dans "Partenaires", mais une approche documentée de la division internationale du travail. Un thème brûlant pour des syndicats, traditionnellement soucieux en priorité de la santé du marché national de l'emploi qui fait vivre leurs membres.

— Le groupe Oerlikon-Bührle ne pouvait pas laisser passer l'occasion d'insérer un peu de publicité dans l'organe officiel des associations romandes et tessinoises de sous-officiers, le "Sous-Officier" — Notre armée de milice": voilà un public de lecteurs spécialisés qui compte à la fois parmi les futures victimes des productions Bührle et parmi des clients de choix? Dans le numéro 7 de cette revue, une page donc, payée par Contraves (Zurich, Rome, Munich) pour vanter les mérites de Skyguard, "le système électronique le plus moderne pour la défense anti-aérienne". Et cette prose qui ravira les spécialistes: "Skyguard est équipé des aides à la guerre électronique les plus modernes et les plus efficaces qui lui permettent de résister à toutes les tentatives de déception électronique de l'ennemi. Qu'il s'agisse de contre-mesures élémentaires comme le largage de dipôles réfléchissants (rubans ou aiguilles d'aluminium par exemple) ou de contre-mesures électroniques évoluées (comme la génération d'images fantômes), Skyguard ne se laisse pas leurrer". Sic. Élémentaire, en effet, mon cher Watson.

— Pour comprendre exactement le propos de

Niklaus Meienberg qui, comme toute la presse suisse l'a annoncé, revient sur l'"affaire Ernst S." (illustrée dans le film de Richard Dindo) en apportant les "preuves" des errements de la justice militaire dans ce cas tragique, mieux vaut en définitive se reporter simplement au dossier complet publié par "Das Konzept" dans son dernier numéro (mensuel, no. du 9 septembre, adresse utile: case postale 1351, 3001 Berne). Sur quatre pleines pages le journaliste indépendant suisse-allemand expose là ses thèses, produit ses documents et formule ses accusations, difficilement compréhensibles hors du contexte précis restitué avec minutie. Dans le même numéro de "Konzept", une explication de la rédaction qui donne ses raisons de ne pas participer au rapprochement de "Focus" et de la "Leserzeitung".

— L'énergie expliquée aux élèves: "L'Éducateur" (no. 24) publie dans sa série "Dossier Jeunesse et économie" quatre pages qui doivent cerner en toute impartialité les problèmes énergétiques tels qu'ils se présentent dans notre pays.

— "Transposée à notre personne, la diagonale symbolise le lien entre les trois aspects fondamentaux de notre existence: réalité politique et sociale, relation avec les autres, vie intérieure": c'est cette phrase qui explique, sur la première page le titre du bimestriel publié par le Grain, Groupe de recherche et d'action sur les institutions (adresse utile: "La diagonale", 2114 Fleurier).

Dans sa livraison de septembre, "La diagonale" propose notamment un long article sous le titre "Inéluctable". Les explications de la rédaction: "cette étude cherche à éclaircir ce problème difficile de la simultanéité des contraires: d'une part qui ne ressent pas comme inéluctable la dégradation de la société et la fin du monde; d'autre part, qui ne voit pas la force, inéluctable elle aussi, d'un point de vue spirituel centré sur la réalisation intérieure d'une vie autre?".